

.PNUD.

Soumis par l'Irlande

Question : réduire les inégalités et éradiquer la pauvreté soumis par la république irlandaise.

L'assemblée générale,

Reppelant, En vertu de l'article 1er de la Convention signée le 14 décembre 1960 a pour objectif une plus forte expansion de l'économie ainsi que de l'emploi pour permettre une progression des conditions de vie dans les pays membres

Réduire les inégalités pour compte font partie des efforts visant à atteindre les objectifs de développement durable.

L'écart entre les riches et les pauvres continue à se creuser. Cette inégalité menace la rencontre sociale et représente un obstacle pour la croissance économique ainsi que la réduction de pauvreté.

Pour réduire ses inégalités, différentes politiques doivent être mises en place pour que tout le monde y contribue à son échelle. Il y a quelques années plus de 700 millions de personnes ont été forcés de vivre avec moins de 2\$ par jour ceci est en dessous du seuil de pauvreté. Plus de 4 milliards de personnes ne bénéficient pas de protection sociale.

Investir dans la réduction des inégalités c'est investir dans l'amélioration de la pauvreté en limitant le plus possible, la préservation de la vie dans le monde ainsi qu'une croissance durable dans les années à venir.

A-1 Faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable;

A-2 Autonomies toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre;

A-3 Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles;

B-1 Faire en sorte que les pays en développement soient davantage représentés et entendus lors de la prise de décisions dans les institutions économiques et financières internationales, afin que celles-ci soient plus audibles;

B-2 Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées;

B-3 Stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, pour les États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs plans et programmes nationaux;

C-1 Éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier essayer de faire vivre les gens avec plus de 2\$ par jours;

C-2 Réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays.

C-3 Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés